

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 août 2001 à 21 h 2, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

**Commissaires :**

Mesdames : Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux, Yves Langevin, Jean Létourneau, Serge Mainville

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande-LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaire  
représentant  
les parents :**

- du secondaire : Monsieur Claude Roy

**Sont également  
présents :**

Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général  
Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe  
Madame Huguette Richard, directrice générale adjointe

Absences

Madame Johanne Gaudreau  
Messieurs Serge Lefebvre et Antonio Pellegrino

Ouverture de la  
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément 21 h 2.

**01-CE-2001-2002**  
Adoption de l'ordre  
du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Serge Mainville que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

**Adoptée unanimement**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2001
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
  - 10.1 Emprunt temporaire - Fonds d'opérations courantes
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
  - 11.1 Adjudication de contrat -  
PCP076/173 - École Antoine-Brossard  
Réfection de la piscine / Phase II  
PCP985/204 - École Pierre-Brosseau  
Réfection de la piscine /Phase II
12. Affaires du Service des technologies de l'information

13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**02-CE-2001-2002**  
Adoption du procès-  
verbal

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lucie Désilets que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2001 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

**Adoptée unanimement**

**3-CE-2001-2002**  
Emprunt  
temporaire-  
Fonds d'opérations  
courantes

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean Létourneau :

**QUE** le directeur général et le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Juillet 2001	69 201 523 \$
Août 2001	74 179 108 \$
Septembre 2001	86 085 277 \$
Octobre 2001	104 173 943 \$
Novembre 2001	106 363 365 \$
Décembre 2001	101 078 329 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2001 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires.

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec.

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire;

**QUE** cette résolution annule et remplace la résolution 60-CE-2000-2001 du 26 juin 2001 à toutes fins que de droit.

**Adoptée unanimement**

**04-CE-2001-2002**  
Adjudication de  
contrat -  
PCP076/173-  
École Antoine-  
Brossard - Réfection  
de la piscine /  
Phase II  
PCP985/204-École  
Pierre-Brosseau  
Réfection de la  
piscine/Phase II

**CONSIDÉRANT** que par sa résolution numéro 74-CC-2000-2001, la Commission scolaire Marie-Victorin approuvait les projets à caractère physique pour l'année scolaire 2001-2002;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme « Aqua Chem Canada », experts;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Yves Langevin :

**QUE** le contrat pour les projets PCP076/173, école Antoine-Brossard et PCP085/204, école Pierre-Brosseau, réfection des piscines/phase II, soit accordé à la firme « Entretien de piscines Soucy inc. » pour un montant total de 268 026,66 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 17 juillet 2001 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Normand Héroux que la séance soit close.

**05-CE-2001-2002**  
Clôture de la  
séance

**Adoptée unanimement**

Il est précisément 21 h 10 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

---

Présidente

---

Secrétaire général

---

